

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE PLAISANCE
COMTÉ DE PAPINEAU

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée,

QUE: La séance régulière du conseil de la Municipalité de Plaisance devant se tenir le lundi 7 avril 2014 est reportée d'une journée au **MARDI 8 AVRIL 2014** à 19h00 et se tiendra à la Place des Aînés de Plaisance situé au 62, rue St-Jean-Baptiste.

DONNÉ à Plaisance, ce 20^{ième} jour du mois de mars 2014.



Paul St-Louis
Directeur général/Secrétaire-trésorier